

AVIS PUBLIC

suivant l'article 176.1 du Code municipal du Québec

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 CONSOLIDÉ AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Est par les présentes donné, par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité :

Que le rapport financier 2017 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 1^{er} mai 2018, au lieu ordinaire des séances du conseil municipal, et ce, à compter de 19 h.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 24^e jour
du mois d'avril de l'an deux mille dix-huit (2018).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 24 avril 2018 en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h, savoir :

Hôtel de ville
Pavillon Roland-Guindon
Dépanneur chez Tom, quartier New Glasgow

Site internet : stesophie.ca, la date de la diffusion peut être différente

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24^e jour
du mois d'avril de l'an deux mille dix-huit (2018).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier